



## **Instance de Commandement et CAPC n ° 1 du 11 juin 2019**

La CGC-Douanes était représentée par Michaël LACHAUX (DSD1), Olivier FOUQUE (DSD2) et Hélène FERRAN (DSD2)

Cette instance de commandement était présidée par le Directeur général, assisté du Directeur général adjoint, de la sous-directrice RH, du chef du bureau RH3 et de son équipe.

Cette séance a été suivie d'une CAPC.

### **Instance de commandement**

#### **Mouvements et promotions**

- Trois administrateurs sont promus administrateurs supérieurs des douanes sur place, un quatrième l'étant à travers une mobilité vers une DRO.

- Quatre administrateurs exercent une mobilité : deux vers des DRO, une administratrice en qualité de cheffe de bureau à la direction générale et un dernier comme adjoint d'un service à compétence nationale (DNGCD). Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de l'Instance du 06.03.2019, ce poste ne sera finalement pas occupé par un administrateur des affaires maritimes.

Cette dernière nomination élargit l'implantation des postes d'adjoint pour nos collègues douaniers, seules quelques interrégions et services à compétence nationale n'en sont pas encore pourvus. La CGC continue à militer pour une généralisation de ce type de fonctions, à la fois en termes de cohérence au regard du parcours professionnel parmi les emplois de direction, mais aussi pour garantir un nombre et une variété suffisants de débouchés. Ce schéma d'emploi mériterait désormais d'être codifié, pour une plus grande lisibilité et attractivité mais aussi valorisation des fonctions.

- Enfin, deux collègues, un DSD1 et l'autre DSD2, de la promotion IPIS 2006, entrent dans le statut d'administrateur en prenant des fonctions de receveurs interrégionaux au Havre et Roissy.

La CGC-Douanes leur adresse ses plus chaleureuses félicitations.

- A noter l'affectation d'un administrateur hors classe de l'INSEE en qualité d'adjoint au chef du département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE).



*Tel : 01 53 18 00 72*

*Mel : [cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat qui décrypte !*

## Analyse

Lors des échanges, le directeur général a indiqué qu'il souhaitait s'accorder encore quelques semaines de réflexion, afin de pourvoir les postes prochainement vacants en raison du départ en retraite de leurs titulaires, comme celui de chef de la DNRFP. Les mouvements des DI devraient à ce titre être réduits, compte tenu du nombre de rotations ayant déjà eu lieu ces deux dernières années, ce type de fonctions nécessitant une stabilité et inscription dans le temps.

Concernant les postes d'adjoints aux DI de Nantes et Bordeaux non encore pourvus, la direction générale a fait état de candidatures externes à la DGDDI pour à cette dernière résidence.

Compte tenu des éléments rappelés ci-dessus concernant la cohérence d'ensemble quant à la généralisation des postes d'adjoints aux DI au regard du parcours professionnel des administrateurs des douanes, la CGC milite pour que ces fonctions soient prioritairement proposées à des douaniers. En dehors de situation particulière comme celle de la DNGCD, où la nomination d'un extérieur avait un moment été annoncée au regard de la thématique exercée, il semble peu logique de nommer des extérieurs à la DGDDI pour seconder les DI et assurer des missions de transversalité nécessitant préalablement une parfaite appréhension des thématiques douanières. Il convient en outre de rappeler que l'instauration de ce type de postes devait permettre également d'absorber une partie des suppressions de fonctions touchant les administrations à commencer par les RR, cette priorisation doit donc être poursuivie. Une plus grande lisibilité et cohérence des missions confiées à ces adjoints aux DI seront sans nul doute des gages d'attractivité supplémentaires, permettant d'inscrire ce type de poste dans une véritable logique de parcours professionnel.

Concernant le poste de chef du CSRH à Bordeaux, la direction générale a indiqué avoir eu du mal à trouver des pistes pour le pourvoir. De nouvelles prospections auront lieu à l'occasion des travaux de la commission de sélection des administrateurs. La CGC s'étonne de la durée de la vacances de poste compte tenu des enjeux liés à ce service et relève que l'attractivité n'a pas été suffisante pour attirer des personnels extérieurs, confirmant les limites d'une telle externalisation. Compte tenu du nombre de cadres douaniers ayant notamment exercés au sein de la sphère RH, la promotion d'administrateur des douanes entrant semble être une option privilégiée.

Les deux entrées dans le statut d'administrateur annoncées en séance, portent à quatre les promotions de ce type depuis le début de l'année 2019. La session IPIS 2006 voyant désormais trois de ses membres promus, un collègue de la session 2007 ayant déjà été nommé.

La direction générale a confirmé sa stratégie de regarder plusieurs promotions de DSD pour faire ses choix dans les entrants au sein du statut d'administrateur, en ayant tendance à élargir sa recherche. La CGC espère que la DG saura réexaminer les sessions précédentes, comme elle l'avait elle même indiqué en fin d'année dernière, afin de ne pas oublier ces promotions.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : [cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr)

*Le syndicat qui décrypte !*

Enfin, le directeur général a confirmé sa stratégie d'avoir plusieurs instances de commandement en cours d'année, deux restant à venir d'ici la fin 2019, ce qui porterait leur nombre total à cinq. Principe de gestion nouveau par rapport aux pratiques connues par le passé, pouvant revêtir des avantages à condition d'en maîtriser le périmètre. La CGC s'interroge en effet sur les limites d'une telle dynamique, la gestion RH devant aussi reposer sur des règles d'anticipation afin de garantir une plus grande lisibilité tant pour les collègues que les structures censées les voir partir ou les accueillir.

### **CAPC DSD**

Parmi les sept postes offerts, pourtant d'une grande variété en terme de fonctions (chefs divisionnaires / chef POC / chefs de pôle support) et d'implantations géographiques, seulement deux ont donné lieu à candidatures (une par poste).

La direction générale n'a proposé qu'un des candidats, permettant de pouvoir le poste de chef de POC à Orly. Concernant la seconde candidature pour la division fiscale de Provence, la DG a indiqué reprendre contact avec le collègue éconduit afin de trouver d'autres pistes d'affectation.

La CGC s'étonne une fois de plus du peu de mobilité au regard du nombre de postes offerts (sans oublier ceux en IP) et ne peut que s'interroger sur les difficultés pouvant générer une telle situation. Une véritable réflexion RH mériterait d'être engagée pour retrouver plus de fluidité mais aussi de visibilité de la part des potentiels candidats. La mise en place de la revue des postes et des cadres n'a pas permis sur ce point, de démontrer toute sa plus-value. Cette problématique sera évoquée par la CGC lors des bilatérales annoncées en séance dans le cadre du bilan de cette nouvelle démarche RH.

Enfin, la direction générale a souligné les incidences de l'absence de candidat au poste de RR Mayotte (DPSD) en terme de fonctionnement du service. Des recherches seront entreprises afin de remédier au plus vite à cette situation.

### **Calendrier :**

- Instance de Commandement : mi septembre 2019
- CAPC IP/DSD/DPSD : début octobre 2019

***La CGC-Douanes adresse ses félicitations aux promus et rappelle que ses représentants restent à votre entière disposition.***



*Tel : 01 53 18 00 72*

*Mel : [cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat qui décrypte !*

